



Adoption du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire se tiendra **le 5 décembre 2023 à 19h30**, au lieu ordinaire des sessions (490, rue Principale), pendant laquelle le budget pour l'année 2024 de la Municipalité sera déposé ainsi que le programme triennal des immobilisations pour les années 2024-2025-2026.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et ce programme triennal des immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 956 du *Code municipal* du Québec.

Donné à Saint-Donat, le 24 novembre 2023

Mickaël Tuilier, directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Mickaël Tuilier, directeur général et greffier trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 24 novembre 2023 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat le 24 novembre 2023

Mickaël Tuilier, directeur général et
Greffier-trésorier